toute notre expertise à votre service

# L'ENGAGEMENT DES BENEVOLES ET LE RECOURS AUX AMATEURS DANS LE SPECTACLE VIVANT / NOUVEAU

Cadre juridique, risques et bonnes pratiques
10,5 heures - 638 €

/10
( évaluations reçues en 2025)

Distanciel

10

CONTRATS

Description synthétique. Une description detaillée est remise lors de l'inscription.

## PUBLIC

Administratrices, administrateurs d'associations culturelles, chargé/es de production, responsables de festivals, de lieux et de compagnies, coordinateurs de bénévoles.

## PRÉ-REQUIS

Etre en charge de la gestion des ressources humaines.

## OBJECTIFS

. Distinguer le bénévolat du salariat, du volontariat et de la pratique amateur et identifier les indices de requalification
. Identifier les missions interdites ou encadrées pour les bénévoles et les amateurs
. Maîtriser les responsabilités civile et pénale de la structure culturelle
. Rédiger une charte et une convention d'engagement de bénévoles ou amateurs adaptées

## CONTENU DÉTAILLÉ

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

. Les trois critères qui définissent un bénévole : engagement libre, absence de contrepartie, action au profit d'un organisme sans but lucratif
. Distinction avec le salariat, le volontariat, l'artiste amateur et le collaborateur occasionnel du service public

### Les structures pouvant recourir aux bénévoles

. Associations à but non lucratif et à gestion désintéressée
. Dirigeants bénévoles, bénévole adhérent ou non
. Cas particulier : les collectivités

### Interdictions et restrictions

. Postes exigeant une qualification (régie, éclairage, habilitations électriques)
. Artistes et présomption de salariat
. Sécurité privée réservée aux agents agréés par le CNAPS (contrôles d'accès, palpations, surveillance des fosses)
. Interdiction pour le bénévole d'être source de profit pour une entreprise
. Publics particuliers : mineurs, demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle

### Charte et convention de bénévolat

. Charte et convention d'engagement réciproque : clauses utiles et clauses à proscrire ; reconnaissance de l'engagement

LE CADRE DU RECOURS AUX AMATEURS

. Présomption de salariat, spectacle amateur et spectacle professionnel
. Critère du cadre lucratif ; absence de limite en cadre non lucratif
. Les exceptions : convention avec l'État ou une collectivité et son contenu obligatoire
. Information des représentants du personnel lorsque les amateurs dépassent la moitié de l'effectif artistique
. Groupements amateurs associatifs

### Plafonds, déclaration et recettes

. Plafonds annuels et dérogation : mention obligatoire sur les supports de communication
. Télédéclaration et sanction ; part de recette reversée à l'amateur ou au groupement sans requalification

DÉFRAIEMENT - RESPONSABILITÉS - RISQUES - COPRODUCTIONS

### Le cas des mineurs moins de 16 ans

. Exclusion de l'exception et application du régime des enfants du spectacle
. 16 à 18 ans : points de vigilance

### Les défraiements

. Remboursement sur justificatifs
. Risques liés aux forfaits ; Indemnités kilométriques
. ,Renonciation au remboursement : qualification de don et reçu fiscal
. Chèque-repas et autres avantages en nature

### Assurances et responsabilités

. Assurance responsabilité civile et individuelle accident
. Assurance volontaire accidents du travail
. Responsabilité de la structure pour les dommages causés ou subis par le bénévole
. Responsabilité pénale de la personne morale
. Responsabilité des dirigeants bénévoles

### Le risque de requalification

. Lien de subordination : pouvoir de direction, de contrôle et de sanction ; indices retenus par les juges (planning imposé, contreparties, intégration à un service organisé)
. Requalification en contrat de travail ; travail dissimulé et ses sanctions pénales et sociales

### Coproduction et prêt illicicite de main d'oeuvre bénévoles/amateurs

. Cadre juridique et point de vigilance

## EXERCICES

Chacun des 10 participants est invité à poser ses questions tout au long de la formation, dans une ambiance conviviale et propice aux échanges.

Quiz « bénévole ou non ? » - Etude de cas Un festival et ses 300 bénévoles - Relecture critique d'une convention apportée par un participant ou fournie par l'ntervenante - Mini quizz

Mis à jour le 14/10/2026
Copyright CAGEC©